



Pour un renouveau de la Catéchèse :

« *Je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu...* »  
(Première Lettre de Saint Paul aux Corinthiens, 15)

Parcours catéchétique de type « catéchuménal » en deux pôles

Depuis la célébration du Concile Vatican II, l'Eglise catholique est en train de mieux situer sa mission dans la société. Autant elle se veut en dialogue avec toutes les religions, avec toutes les convictions, tout en étant immergée dans de nombreuses cultures, autant elle se sent envoyée par le Ressuscité pour faire de toutes les nations les disciples du Christ, animée par le Souffle de l'Esprit.

De manière beaucoup plus précise, l'Eglise catholique se perçoit comme le Peuple de Dieu chargé d'annoncer l'Evangile. Cela signifie que non seulement l'Eglise universelle témoigne de l'Evangile du Christ, mais aussi que tout membre de ce Peuple est appelé et envoyé pour partager sa foi en Christ. Cette annonce de l'Evangile comprend trois axes fondamentaux : l'annonce de la Parole de Dieu ; la célébration de la liturgie et des sacrements ; le service de tout être humain, qu'il soit membre d'une communauté catholique ou pas.



Le Synode diocésain (2011-2013) avait comme toile de fond une expression de l'évangile de Jean : Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance (Jean 10, 10). L'exhortation apostolique du Pape François (24 novembre 2013), La joie de l'Evangile, encourage avec force au témoignage personnel et au témoignage en Eglise.

Aussi est-il apparu qu'il fallait désormais tenir compte du fait que nous ne naissons pas dans une société chrétienne, mais que nous sommes appelés à devenir chrétiens tout au long de notre existence. Cela suppose une proposition claire et explicite de la Bonne Nouvelle du Christ à tous ceux qui veulent devenir chrétiens ; cela suppose, en même temps, l'invitation permanente d'entrer dans l'Eglise pour faire l'expérience de la foi avec d'autres, tant il est vrai que, dès que l'on croit, on partage sa foi. La foi a une dimension ecclésiale.

Durant les décennies qui ont suivi Vatican II, le Pape Paul VI a promulgué l'exhortation apostolique postsynodale sur l'annonce de l'Evangile (Evangelii nuntiandi, 1975). Le Pape Jean-Paul II a promulgué l'exhortation apostolique postsynodale sur la catéchèse (Catechesi tradendae, 1979). La Congrégation romaine du Clergé a publié le Directoire général sur la Catéchèse, en 1997.

Les évêques de Belgique ont publié deux lettres pour manifester qu'il fallait revoir la signification de la catéchèse, puisque, désormais, la responsabilité de l'Eglise est d'accompagner des personnes qui veulent devenir chrétiennes. La lettre, qui explique ce développement au plan théologique et pastoral, est intitulée : Devenir adulte dans la Foi (2006). La lettre, qui synthétise un point ou l'autre, a reçu pour titre : Grandir dans la Foi (2007).

Cette évolution profonde de la catéchèse suppose que l'on distingue bien la première annonce de l'Evangile et la catéchèse proprement dite. Cette évolution s'inscrit délibérément dans ce qui est appelé l'initiation chrétienne, qui est jalonnée par les sacrements de l'initiation : le baptême, la confirmation et l'eucharistie. C'est la raison pour laquelle les évêques de Belgique référendaires pour la liturgie et la catéchèse (Jozef De Kesel, Guy Harpigny, Patrick Hoogmartens, Jean-Luc Hudsyn) ont publié une lettre intitulée : Les sacrements de l'Initiation chrétienne pour les enfants et les jeunes aujourd'hui, 2013.

Le développement théologique qui sous-tend ce mouvement nouveau en catéchèse articule plusieurs conclusions issues de recherches menées depuis des décennies. Tout d'abord, si l'initiation chrétienne sacramentelle a un terme avec l'eucharistie, il n'en demeure pas moins vrai que la catéchèse accompagne durant toute la vie celui qui veut devenir chrétien. Ensuite, il va de soi que pour être initié sacramentellement, l'Eglise propose les trois sacrements de l'initiation : le baptême, la confirmation et l'eucharistie. L'ordre traditionnel de ces sacrements place la confirmation avant l'eucharistie. La confirmation n'est pas réservée à quelques-uns. Pour devenir chrétien, l'eucharistie célébrée le jour du Seigneur ou dimanche est la source où chacun va puiser la vie. Devenir chrétien, c'est devenir disciple du Christ en participant à son mystère pascal : mort et résurrection avec lui ; accueil du don de l'Esprit Saint ; entrée dans le peuple de Dieu qu'est l'Eglise.

Grâce au Directoire de 1997, nous prenons bien conscience que le modèle de l'initiation chrétienne est le catéchuménat des adultes. Cela explique que les enfants et les jeunes gens qui veulent devenir chrétiens sont invités régulièrement à partager leur foi avec des adultes. Ces catéchèses, appelées intergénérationnelles, correspondent réellement à l'objectif indiqué par le Directoire. A ces catéchèses intergénérationnelles sont articulées des catéchèses spécifiques qui respectent les années (1, 2 et 3), les étapes rituelles, les temps de préparation aux célébrations.

Enfin, parmi les éléments déterminants qui poussent à revisiter la catéchèse, nous avons la liturgie. Pourquoi ? C'est tout simple. Dans un environnement où pratiquement plus aucun repère n'indique en quoi consiste la vie chrétienne, comme personne ou comme communauté chrétienne, il est bon de devenir membre d'une assemblée liturgique dans laquelle on fait l'expérience de la foi partagée. De plus, dans la liturgie, on ne parle pas « de » la foi chrétienne ou « du » contenu de la foi, comme d'un message vis-à-vis duquel on reste neutre, mais on s'implique, on s'engage, on proclame sa foi, son adhésion au Christ, dans une relation personnelle avec lui et dans une relation ecclésiale avec lui. Dans la liturgie, de manière presque immédiate, on se laisse conduire par la Parole de Dieu, par le Verbe de Dieu, dans la relation avec le Père, sous l'action de l'Esprit Saint.

C'est en raison de ce développement théologique que, depuis 2003, le diocèse de Tournai a beaucoup poussé à mieux articuler les services diocésains de la Liturgie, de la Catéchèse, de l'Initiation chrétienne et du Catéchuménat. Des publications ont vu le jour : Critères de discernement pour l'accueil et l'accompagnement en catéchèse, juillet 2008 ; Vers une pastorale de l'initiation. Pour que tous aient la vie, septembre 2009.

Le synode diocésain a abouti à soixante décrets (2013). Certains d'entre eux visent l'initiation chrétienne sacramentelle et la catéchèse.

Le projet nouveau présenté ci-dessous a une base solide, qui tient compte des nouvelles données sociologiques et psychologiques des familles, des enfants et des jeunes. Les responsables d'unité pastorale du diocèse ont donné leur avis le 29 septembre 2014. Les différents services diocésains concernés ont tenté de tenir compte des suggestions.

Aussi, je déclare que ce projet entre en application le 1er septembre 2015.

+ Guy Harpigny,  
Evêque de Tournai